

QUESTION DE PRIORITÉ

Se chauffer ou aller chez le dentiste ? C'est le genre de question que personne ne devrait se poser. Ces choix dans les besoins de base sont pourtant une réalité pour une partie de la population du fait de la hausse des prix du carburant, du mazout, du gaz et de l'électricité.

La flambée des prix de l'énergie touche surtout les personnes plus pauvres économiquement et accroît les inégalités. L'économiste Jean Hindriks explique¹ : « Depuis le début du siècle en Belgique, toutes les années marquées par des hausses des prix de l'énergie sont synonymes d'un creusement des inégalités d'inflation en défaveur des ménages plus pauvres. »

Comment agir alors que cette situation risque de continuer voire de s'empirer en 2022 ? Une baisse uniforme de la TVA est une fausse bonne idée car elle s'applique à tous alors que ce sont les ménages les plus pauvres qui subissent le plus lourdement la hausse des prix. Pour le MOC, une solution structurelle serait d'allouer à tous les ménages un quota de kWh gratuits correspondant à des besoins de base, avec des tranches de consommation supérieures progressivement plus chères. En plus d'être socialement juste, cette mesure enverrait également un signal « anti-gaspi » fort dans le cadre de la transition environnementale.

De manière concrète, le MOC, à travers le Rwadé² demande à ce que les pouvoirs publics prennent rapidement des mesures :

- **Pérenniser l'élargissement du tarif social aux BIM³.** Le tarif social est un outil efficace pour lutter contre la précarité énergétique. Si fin mars, le dispositif s'arrête, il fera plonger de nombreux ménages dans la difficulté. Il doit au contraire être pérennisé comme un outil structurel.

- **Élargir le tarif social sur la base d'un critère de revenu.** Le droit au tarif social devrait, à l'avenir, être automatiquement octroyé sur la base d'un critère de revenus, en complément de l'octroi actuel sur la base de statuts sociaux.
- **Mettre à contribution les acteurs économiques du secteur.** La crise de la hausse du prix de l'énergie a des conséquences néfastes sur les ménages, sans que l'on constate une juste contribution de tous les acteurs économiques du marché, et notamment des producteurs d'énergie, aux mesures d'urgence et au maintien des prix à un niveau abordable. C'est possible, tout en respectant le cadre européen, à l'instar de la France ou de l'Espagne.

Nous attendons du Gouvernement fédéral des mesures rapides. Outre les mesures ciblées « énergie », il est tout aussi urgent de renforcer davantage les mesures de soutien à la rénovation énergétique des logements. Souvent locataires, les ménages les plus pauvres n'ont pas les moyens de procéder aux rénovations, surtout dans un contexte d'explosion des coûts des matériaux de construction. Des mesures existent, mais les montants doivent être rehaussés et l'accompagnement personnalisé amélioré face aux nombreuses démarches administratives.

Enfin, rappelons qu'à l'heure où de nombreux prix augmentent, les salaires stagnent depuis des années, malgré les indexations. En 2021-2022 ; le Gouvernement a fixé une augmentation salariale de maximum 0,4%. Pour qu'à l'avenir, il puisse être possible de négocier une augmentation salariale plus juste, il faut changer la loi de 1996 sur la norme salariale. Pour y arriver, nous vous invitons à signer la pétition citoyenne (voir page 3).

Jean-Nicolas Burnotte

¹ MARSAC, Antonin, « Quelles solutions face à la flambée des prix de l'énergie, La Libre, 26-01-2022, <https://www.lalibre.be/economie/conjoncture/2022/01/26/mauvaises-surprises-pour-les-factures-energetiques-en-2022-on-est-confronte-a-un-cocktail-explosif-CVRH525BTFGZ3F6XD6YVEDIY2A/>

² Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie

³ Bénéficiaire d'intervention majorée

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Gaëlle Loupe

P. 6-7-8

Dossier :
« Participation citoyenne : un nouvel élan pour la démocratie ? »

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

UNE SOIRÉE SUR LES « SORCIÈRES » LE 22 MARS À SAINT-HUBERT



Salle communale de St-Hubert, rue G. Dechesne, 4

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Marie-Christine Dewez

✉ mc.dewez@mocluxembourg.be

☎ 0472/88 33 58

Dans le cadre du ciné-débat de Saint-Hubert, le Ciep Luxembourg en collaboration avec le CNCD 11.11.11 Luxembourg vous propose une rencontre autour de la figure de la sorcière.

18h00 : Repas fermier et discussions avec nos trois intervenants (sous réserve des mesures sanitaires)

19h30 : Projection du film "Les sorcières d'Akelarre" de Pablo Agüero (2020)

« Pays basque, 1609. Six jeunes femmes sont arrêtées et accusées d'avoir participé à une cérémonie diabolique, le Sabbat. Quoi qu'elles disent, quoi qu'elles fassent, elles seront considérées comme des sorcières. Il ne leur reste plus qu'à le devenir... »

21h00 : Débat : pourquoi chasser les sorcières ?

À la Renaissance, ce sont parfois des familles entières qui se sont vues anéanties pour des comportements, des gestes, des pratiques jugées intolérables. D'où viennent ces manœuvres violentes ? De qui sont-elles le fait ? Du fanatisme religieux ? Des cours civiles ? Des classes populaires ou plutôt cultivées ? Les cibles sont essentiellement des guérisseuses ou magiciennes, des vieilles femmes, des veuves, des célibataires...

Cette soirée permettra d'enclencher une réflexion féministe au regard de l'histoire locale et internationale, de porter un regard sur la sorcellerie, la démocratie, les dynamiques de domination, l'écoféminisme. Nous aurons le plaisir d'accueillir, Stéphanie Peel, doctorante ULB, J-L Duvivier de Fortemps, auteur et J-C Servais, dessinateur de BD - Exposition photos J-L Brocart

RENCONTRE AUTOUR DU « CORPS FÉMININ » LE 12 MARS À HABAY-LA-NEUVE

Le collectif « Et ta mère » coordonné par Vie Féminine vous propose des rencontres féministes. Ce groupe de femmes de 30 à 40 ans se retrouvent pour échanger sur des thématiques comme le genre, dans l'éducation des enfants et leurs jouets, le sexisme à l'école, le patriarcat dans le couple, la sexualité, la visibilité des femmes dans la société patriarcale,... Elles ont aussi à cœur de faire évoluer les mentalités en organisant chaque année, au début du mois de mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, des actions de sensibilisation auprès du grand public.

Le collectif vous attend le samedi 12 mars à Habay-la-Neuve !

- **De 10h à 12h30 :** rencontre discussion avec plusieurs intervenantes sur les multiples manières de vivre et de porter un "corps féminin" dans tout ce que cela implique ; de l'intime au politique. Nous chercherons à mieux comprendre les systèmes d'oppression qui sont en intersection avec le genre quand il s'agit de parler du corps des personnes qui se reconnaissent femmes.
- **De 14h à 17h30 :** atelier d'écriture « corps privé, corps politique » animé et accompagné par Pherem et Iris Mardaga.
- **De 20h00 à 22h00 :** soirée slam, scène ouverte avec Pherem et Iris Mardaga.



Espace Bologne
Place Pierre Nothomb 7

INFOS ET INSCRIPTIONS

✉ antenne-arlon@viefeminine.be

☎ 063 22 56 25



« MON CORPS, NOS CORPS, UNE HISTOIRE PAS SI INTIME... »

Vie Féminine vous propose un atelier « Mon corps, nos corps, une histoire pas si intime... » en 5 séances. L'objectif de ces rencontres : au travers de leur corps, libérer la parole des femmes en croisant les vécus communs. C'est l'occasion de débattre sur ce que nous trouvons juste ou pas et de se renforcer mutuellement par rapport aux possibles dégagés par ces échanges.

Dans une atmosphère conviviale et bienveillante, des sujets liés au corps féminin seront au cœur des discussions, avec des échanges autour de la pudeur, de l'idéal de beauté féminin, des menstruations, de la (non-)maternité, de l'âgeisme,...

Les séances ont lieu les mercredis 09/02, 16/02, 23/02, 02/03 et 09/03 de 18h45 à 21h15. L'atelier est totalement gratuit, mais les réservations sont obligatoires.



Bâtiment Belle-Vue
Avenue de la libération 39 à Athus

INFOS ET INSCRIPTIONS

Sarah Pintus

✉ antenne-aubange@viefeminine.be

☎ 063 22 56 25



vie féminine

PÉTITION CONTRE LA LOI SUR LES SALAIRES

La CSC, en collaboration avec la FGTB et la CGSLB, vous invite à signer la pétition citoyenne sur les normes salariales. La loi actuelle cadenas les négociations salariales et le gouvernement refuse de la modifier. Les syndicats en front commun ont donc décidé de lancer une pétition citoyenne.

En effet, cette forme de pétition est légale depuis mai 2019 et la discussion au Parlement est obligatoire au-delà de 25 000 signatures. En outre, plus les citoyens montrent leur soutien à cette initiative, plus l'action a de poids sur les parlementaires. Le but de cette pétition est le rétablissement, à tous les niveaux, du droit à des négociations libres et solidaires sur les salaires bruts. Elle réclame également le rétablissement d'une marge indicative librement négociée, au lieu d'un carcan imposé par la loi. Enfin, elle demande le maintien complet de l'indexation automatique des salaires et des allocations, ainsi que le maintien des augmentations barémiques.

Pour signer la pétition, rendez-vous sur ce lien :
<https://dekamer.mijnopinie.belgium.be/initiatives/653>

La vie est **chère**.
Il faut **de meilleurs salaires!**



Mettez la pression,
signez la pétition #loisurlessalaires

SOIRÉE-DÉBAT « VIVALIA 2025 » LE 15 MARS À LIBRAMONT



personnel soignant ?

Dans son volet « infrastructure hospitalière Centre-Sud », le projet Vivalia 2025 avance. Pourtant, une série de questions fondamentales restent sans réponse concernant l'organisation médicale, l'avenir des implantations existantes, la période de transition, l'aide médicale urgente, ... En quoi le projet Vivalia 2025 permettra-t-il d'être attractif pour les médecins et le

Lors d'une soirée-débat, qui aura lieu le 15 mars à 19h30, le MOC Luxembourg présentera sa position sur le sujet et interpellera les représentants du cdH, Ecolo, MR, PS. Un moment d'échange avec le public est également prévu.

Haute École Robert Schuman (auditoire M6)
Rue de la Cité 64 à Libramont

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Jean-Nicolas Burnotte

✉ jn.burnotte@mocluxembourg.be

☎ 063/21 87 26

Le port du masque sera demandé durant la soirée ainsi que la présentation du CST.

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

GAËLLE LOUPE

QUEL EST TON PARCOURS ?

Je suis assistante sociale de formation et j'ai un master en Science de la famille et de la sexualité. Parallèlement à mon master, j'ai travaillé à l'AMO « Point jeune Luxembourg » (Service d'Aide en Milieu Ouvert), service d'aide à la jeunesse. C'est lors de mes études que j'ai compris que les questions féministes m'interpellaient vraiment, c'est pourquoi j'ai postulé chez Vie Féminine. J'ai été engagée comme animatrice mais aussi comme formatrice au sein de l'Asbl Mode d'emploi, service d'insertion socio professionnelle réservé aux femmes, qui est chapeauté par Vie Féminine.



Animatrice socioculturelle chez
Vie Féminine



☎ 0478/79 45 01

✉ antenne-centre-ardenne@viefeminine.be

QUELLES SONT LES VALEURS PORTÉES PAR VIE FÉMININE ? ET LES VALEURS QUI T'HABITENT ?

La valeur qui m'anime le plus, c'est la justice sociale. Je me bats pour cela au quotidien, pour le respect des droits de chaque personne, quelle qu'elle soit, de façon individuelle mais également structurelle pour s'attaquer au fonctionnement systémique de nos sociétés.

Vie Féminine est une association féministe qui lutte contre le patriarcat mais également contre le racisme et le capitalisme. Ces trois formes de domination fonctionnent ensemble, on ne peut pas agir sur l'une sans agir sur les autres. Le patriarcat et le racisme sont deux systèmes d'oppression qui s'alimentent l'un l'autre et qui alimentent aussi le capitalisme qui en tire ses avantages. Comment je définis le mot féminisme ? Il y a autant de définitions que de féministes. Je défends un féminisme intersectionnel, c'est-à-dire qui prend en compte toutes les formes de domination. Par exemple, une femme blanche ne va pas vivre les mêmes oppressions qu'une femme racisée, porteuse de handicaps ou venant d'un milieu précaire. Je défends aussi un féminisme radical, qui s'attaque aux causes profondes du patriarcat.

VOUS AVEZ FÊTÉ CETTE ANNÉE LES 100 ANS DE VIE FÉMININE. COMMENT CETTE ASBL A-T-ELLE ÉVOLUÉ À TRAVERS CES ANNÉES ?

Vie féminine n'est pas une association qui est née féministe. Pour paraphraser Simone de Beauvoir : « On ne naît pas féministe, on le devient », c'est la même chose pour Vie Féminine. Nous avons régulièrement des congrès où sont prises de grandes décisions ; c'est aux alentours de l'an 2000 que Vie Féminine a commencé à se revendiquer comme mouvement féministe. Le mouvement a effectivement 100 ans. L'histoire de Vie Féminine a commencé en 1921 avec le « syndicat de l'aiguille ». Cette organisation économique et sociale dirigée par les ouvrières elles-mêmes leur permettait de sortir de leur isolement, de se livrer sur leur quotidien, de s'entraider, de se former, de dénoncer leurs dures conditions de travail et de revendiquer plus de droits pour les ouvrières à domicile : dentellières, chapelières, brodeuses, etc. Pour moi, elles posaient des questionnements féministes même si elles ne se reconnaissaient pas féministes.

COMMENT LE REGARD SUR LA FEMME ÉVOLUE-T-IL AUJOURD'HUI ?

Je parlais tout d'abord « des femmes » et pas de « la femme ». Dire « la femme », c'est naturaliser le fait d'être une femme, c'est-à-dire la réduire à des stéréotypes de genre. Le fonctionnement sociétal suppose que, par nature, les femmes sont maternelles, qu'elles ont pour objectif de prendre soin des autres, de leur famille tandis que les hommes auraient pour nature d'être ambitieux, compétitifs, de gagner de l'argent, d'évoluer dans la hiérarchie professionnelle et sociale (bien sûr je force un peu le trait et tout le monde ne correspond pas à 100% à ces stéréotypes). C'est pour cela qu'à un moment de l'histoire, les femmes restaient à domicile pour s'occuper de la famille, alors que les hommes travaillaient. Aujourd'hui, malgré que les femmes aient accès à l'emploi, ces stéréotypes ont toujours la peau dure, il suffit

de regarder les jouets pour enfants, les statistiques au niveau des métiers, les politiques en matière de congés parentaux etc., pour constater que ces principes sexistes structurent toujours la société. Le genre ne devrait déterminer en rien ce qu'il est possible ou pas de faire dans la vie, que ce soit pour les femmes ou les hommes.

Les hommes ont structurellement plus de pouvoir dans la société et donc du pouvoir sur les femmes ; par exemple, il y a davantage d'hommes politiques que de femmes politiques, la loi est dès lors construite par des hommes et pour des hommes. Cette domination se perpétue dans tous les domaines de la société, que ce soit au niveau légal, de l'emploi... mais aussi dans l'intimité des foyers.



Balade dans les bois d'Habay la Neuve dans la cadre de l'action nationale "100 kilomètres pour 100 ans" le 26 septembre 2021.

On a également chaque année, le 8 mars, la journée mondiale des droits des femmes. En 2021, les actions autour de cette journée ont duré un mois : on a fait une manifestation à Arlon, des micro trottoirs lors desquels on a interrogé les passant.e.s sur nos trois

revendications de 2021, c'est-à-dire sur la répartition des soins (et le travail gratuit), sur les violences et sur l'accès aux soins pour les personnes sans papier. Ce travail que les femmes font au quotidien, elles le font pour pallier ce que la société n'organise pas.

En 2022, nous allons travailler sur la question du travail gratuit, de la charge mentale, du care... Nous luttons aussi contre la précarité menstruelle. Nous sommes un point de collecte permanent de protections hygiéniques pour les femmes en

difficulté financière. Au sein de l'antenne du Centre-Ardenne, on travaille aussi sur les questions de racisme. Par exemple, on a créé une animation à destination des enfants de primaire afin de les sensibiliser au racisme, de valoriser la différence ... On souhaite aussi créer un événement autour des questions de migration. L'antenne de Bertrix travaille également sur la question des violences. On a mis en place un groupe de soutien et un groupe de travail qui interpelle le politique sur ces questions et qui réfléchit à la mise en place d'un service d'aide spécifique pour les femmes victimes de violence dans la province. Il y a aussi des groupes qui se rencontrent pour parler de la santé mentale des femmes, de sexualité, de maternité, d'âgisme... On propose des ateliers créatifs et de tricot. Durant ces rencontres, les femmes discutent de ces thématiques et c'est toujours très riche.

QUELS SONT LES GRANDS COMBATS MENÉS PAR VF DANS LA PROVINCE ?

Nous avons des événements récurrents : la journée du 25 novembre qui est la journée mondiale de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes. Elle a été axée cette année sur les violences institutionnelles. Comment les institutions peuvent-elles perpétrer et empirer les violences ? On pense notamment à la justice, l'aide sociale, au logement.

« GAËLLE REMET LE PRIX... »

• UN LIVRE MARQUANT :

La BD « La ligue des super féministes » de Mirion Malle

Elle s'adresse aux enfants dès 10 ans et aborde avec clarté et humour des thèmes comme : la représentation, le sexisme, le consentement, le corps des filles, les notions de genre et d'identité sexuelle...

• DU FILM INSPIRANT À :

« On achève bien les gros », documentaire de Gabrielle Deydie

Ce documentaire traite de la grossophobie dans la société. La réalisatrice explique son vécu de la grossophobie au quotidien et le travail de sensibilisation qu'elle fait dans les écoles.

• UNE RENCONTRE MARQUANTE À :

Madame Leclerc, ma professeure de science sociale en secondaire

Elle diffusait des documentaires au terme desquels nous débattions. Ce n'était pas un cours descendant, notre avis comptait vraiment. C'est elle qui m'a fait comprendre que je voulais m'orienter professionnellement vers les questions liées à la condition des femmes.



POUR VIE FÉMININE, QUEL EST L'ENJEU LE PLUS IMPORTANT AUJOURD'HUI ?

Aujourd'hui, l'accent est mis principalement sur les violences institutionnelles faites aux femmes. Il y a aussi un accent à mettre sur les violences liées à l'objectification du corps des femmes et dont le capitalisme profite énormément. Elles sont à l'origine des troubles du comportement alimentaire, du mal-être, de la mise en danger de leur santé ... et des violences liées à la sexualité, au monde professionnel, au sexisme et au racisme,... Il est primordial de comprendre l'aspect structurel du patriarcat, du racisme et du capitalisme et de leur interconnexion. Actuellement, les problématiques liées aux femmes sont analysées de façon beaucoup trop individualiste et naturalisante.

Interview : Marie-Christine Dewez

PARTICIPATION CITOYENNE : UN NOUVEL ÉLAN POUR LA DÉMOCRATIE ?

Depuis plusieurs années, la participation citoyenne est au cœur du projet politique local et pose question quant à sa mission première : donner davantage la parole aux citoyens. Budget participatif, consultation populaire, conseils consultatifs, forums citoyens,... Ces dispositifs, dits plus démocratiques, permettent-ils réellement l'implication des citoyens dans la prise de décision politique ? C'est ce que l'équipe du Ciep Luxembourg a tenté de savoir en organisant plusieurs soirées de réflexion sur cette thématique. Deux d'entre elles feront l'objet de ce dossier. En première partie, nous reviendrons sur la conférence : "Participation citoyenne : quelle est la place laissée au citoyen ?" et en deuxième partie, sur la soirée-débat : "Agora de Saint-Hubert : retour sur une expérience de participation citoyenne".

PARTICIPATION CITOYENNE : QUELLE EST LA PLACE LAISSÉE AU CITOYEN ?

Lors de la conférence du 29 novembre 2021 à Arlon, l'Observatoire Politique du MOC Luxembourg s'est penché sur les dispositifs participatifs mis en place par les communes. A cette occasion, nous avons reçu Fanny Thirifays, membre de Periferia. Depuis plus de 10 ans, cette association travaille à l'ouverture d'espaces de prise de décision et à la mise en oeuvre de démarches participatives.

Selon un constat de Periferia, la Belgique est dotée d'une offre très développée de dispositifs de participation citoyenne. En considérant le nombre¹, la diversité et l'étendue des dispositifs, le royaume serait même un des leaders mondiaux aujourd'hui. Les communes sont de plus en plus nombreuses à organiser des consultations populaires sur des dossiers de leur choix (5G, budget communal, aménagement de l'espace public, ...). Il faut noter que ces rencontres où le citoyen est invité à donner son avis sur un sujet, relèvent de la propre initiative des communes qui n'ont aucune obligation en la matière.

Néanmoins, si la Belgique se tient en tête en termes de participation citoyenne, sur le terrain l'insatisfaction demeure palpable. Citoyens et élus manifestent les limites et freins à ces démarches nobles et surtout démocratiques.

La participation citoyenne, hors-la-loi ?

Textuellement, la Constitution limite le rôle du citoyen à l'information et à la consultation au sein des projets dits participatifs. La participation citoyenne est un processus institutionnel qui a pour vocation de renforcer la démocratie représentative. La décision finale revient toujours aux pouvoirs publics, ce qui peut créer une source de frustration pour les citoyens impliqués dans ces projets. Comment savoir si l'avis du collectif va être pris en compte au moment de la mise en oeuvre du projet ?

Permettons-nous cependant un brin d'opportunisme à l'heure où la crise est multidimensionnelle : sanitaire, économique, écologique, sociale et politique. Notre système représentatif n'y échappe pas et ne cesse d'être remis en question. En 2024 aura lieu la septième réforme de l'Etat. Pour Periferia, c'est l'occasion, à coup de lobbying citoyen, de faire progresser l'application de la participation citoyenne dans notre pays et de faire en sorte qu'il ne s'agisse plus d'un terme galvaudé relevant du « marketing démocratique ».

Les freins et limites à la participation citoyenne

Élus et citoyens partagent-ils la même vision de la participation citoyenne ? Pour s'assurer d'une compréhension partagée, de nombreuses communes établissent une charte de participation. Nouveau grain de sable dans l'engrenage d'un processus a priori honorable, ces chartes sont pensées intégralement par... les communes. Participer, c'est désormais possible, mais dans un cadre bien défini par votre autorité communale. Et si le citoyen était inclus dès le départ, au moment de réfléchir au « pourquoi » et au « comment » d'un dossier ?

Au-delà du cadre imposé par les autorités locales, la fréquence et/ou la durée de l'investissement demandé au citoyen peuvent souvent constituer un frein. Pendant combien de temps seriez-vous prêt à vous investir dans un projet de participation citoyenne ? Certains processus participatifs peuvent engager le citoyen sur des périodes de temps allant jusqu'à une dizaine d'années. Rien de choquant, il est même pertinent pour une institution de voir son développement dépasser une voire deux législatures. Du point de vue du citoyen, le projet peut paraître fastidieux. Si l'investissement dans des déboires administratifs s'étire sur une période, il est compréhensible que la motivation s'estompe.

Un autre obstacle de taille est d'ordre culturel. Nous manquons d'une culture de la participation. Quelle est la volonté des élus de se saisir de ces outils ? Les élus considèrent-ils réellement que les citoyens ont des choses à apporter ? Ces derniers se sentent-ils

eux-mêmes crédibles et légitimes ? Le plus souvent, ce manque de culture se traduit par une mauvaise maîtrise des outils mis à disposition mais aussi au travers d'une posture inadéquate adoptée par les différents acteurs du processus participatif (politiques et citoyens). D'une part, le politique. Il n'est pas rare qu'il entame une démarche participative tout en ayant déjà, au préalable, une idée précise de la manière dont il souhaite voir le projet aboutir. D'autre part, le citoyen. Il a plutôt tendance à s'auto-disqualifier, remettant en question son expertise et sa légitimité. Pourtant, n'est-il pas judicieux d'intégrer l'usager d'un territoire pour réfléchir à son bon développement ? Les citoyens sont les experts de leur quartier. Dans son livre « Le nouvel esprit de la démocratie », Loïc Blondiaux va dans ce sens en rappelant que la participation citoyenne repose sur le fait de « reconnaître la capacité du citoyen à délibérer avec d'autres sur le bien commun et sur son aptitude à mettre ses compétences individuelles au service d'un projet collectif ».²

Une ardeur d'avance en la matière

Un sérieux travail est réalisé par de Periferia qui recense les différents projets de budgets participatifs. L'association établit un diagnostic de ce qui fonctionne ou pas et met en lumière les expériences positives en avançant les bonnes pratiques auprès des communes afin de les outiller pour qu'elles osent modifier leur processus. Selon Periferia, en Fédération Wallonie-Bruxelles, la Province de Luxembourg semble être la plus avancée en termes de participation citoyenne et un territoire prometteur en la matière. Isolées et parfois livrées à elles-mêmes en milieu rural, les communes de la province sont plus libres, plus créatives. L'impulsion semble venir du sud du pays ; il reste à espérer que celle-ci soit contagieuse afin d'encourager nos pouvoirs locaux à maintenir cet élan novateur !

AGORA DE SAINT-HUBERT : RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE DE PARTICIPATION CITOYENNE

En juin 2017, la Région wallonne lance l'appel à projet « Nassonia » visant à expérimenter un nouveau mode de gestion différenciée de la forêt domaniale de Saint-Michel-Freyr qui s'étend sur les communes de Tenneville, Nassogne et St-Hubert. Le projet de gestion proposé par la Fondation Pairi Daiza est retenu. Un contrat de co-gestion public-privé est signé entre cette dernière et la Région wallonne. L'objectif de ce projet : co-construire une forêt durable en réunissant une diversité d'acteurs. Parmi ces acteurs : des citoyens tirés au sort. En effet, le contrat de gestion rédigé par la Région wallonne stipule la mise en place d'une Agora citoyenne. De septembre 2019 à juin 2020, près de 30 personnes tirées au sort se sont réunies afin de contribuer à la rédaction d'un Master Plan ; un document reprenant la vision de la forêt à 80 ans, sur quatre grandes thématiques : la naturalité, l'accueil du public, l'économie du projet et la dynamique citoyenne future du projet.

Le cadre du projet étant posé, revenons sur le fonctionnement de cette expérience de participation citoyenne. Comment le groupe a-t-il fonctionné ? Quelles sont les limites d'une telle participation ? Ces questionnements sur lesquels nous allons nous pencher dans cet article, sont issus d'une soirée-débat organisée à Saint-Hubert le 23 novembre dernier et qui rassemblait différents intervenants : Gérard Jadoul, gestionnaire du projet ; Pierre Stassart de l'équipe Trial (ULiège), Nelly Philippot-Hermanne, citoyenne membre de l'Agora ainsi que Bernard Kerger, président du Moc-Luxembourg.

Une dynamique démocratique mise en place par Trial

Le fonctionnement de l'Agora a été encadré par une équipe de chercheurs de l'Université de Liège (Projet Trial). Leur mission : « mettre en place un modèle de participation qui soit légitime et qui permette aux citoyens de construire des propositions inédites, de valoriser les savoirs, les expériences et les pratiques présentes sur le territoire de la forêt mais aussi qu'ils accèdent aux chapitres auxquels ils n'ont habituellement pas voix. »³

Pour recruter les citoyens, l'équipe de chercheurs a procédé à un tirage au sort rectifié. Les citoyens ont été retenus en fonction de critères préétablis : la localisation de leur domicile (les personnes choisies étaient essentiellement issues des trois communes sur lesquelles s'étend la forêt), leur profil socio-démographique (autant de femmes que d'hommes, de tranches d'âges différentes et provenant de divers horizons) et leur relation à la forêt (promeneurs, touristes, sportifs,...). Le panel de citoyens était donc composé de personnes soucieuses de la forêt et qui avaient envie de prendre part à la réflexion. Pierre Stassart (équipe Trial) explique que ce projet a suscité beaucoup d'intérêt de la part des personnes retenues. Il l'explique par le fait que la gestion de la forêt représente un enjeu crucial, au cœur des préoccupations des citoyens. Bernard Kerger l'expliquait en effet en introduction à la soirée, pour que les citoyens s'impliquent, il faut que l'enjeu soit réel, que le processus de tirage au sort soit transparent et le cadre de la démarche clair.

Durant deux ans, pendant 5 jours, les citoyens ont travaillé à l'élaboration de propositions pour repenser la gestion de la forêt Saint-Michel-Freyr. Mais ils n'étaient pas seuls à la manoeuvre. D'autres acteurs ont également été appelés à prendre part à ce projet et à les éclairer sur les enjeux en relation avec la forêt : scientifiques de différentes disciplines (écologie, foresterie, anthropologie...), gestionnaires, acteurs politiques, économiques, associatifs liés à la province de Luxembourg,... Cette approche transdisciplinaire a été appliquée à deux groupes : l'un composé de citoyens, l'autre d'acteurs du territoire. Pour Trial, il était nécessaire de scinder ces deux groupes afin que les citoyens puissent échanger à huis clos sur leurs expériences, leurs savoirs avant de les confronter aux acteurs du territoire et aux gestionnaires du projet.

² BLONDIAUX Loïc, « Le nouvel esprit de la démocratie », La République des idées, 2008, p.89.

³ Article paru dans Forêt Nature - www.foretnature.be

L'expertise citoyenne, une réelle plus-value ?

Le rapport de Trial fait état de la crainte éprouvée par certains citoyens de se voir instrumentalisés, tant par la Fondation Pairi Daiza que par la Ministre wallonne, responsable du projet. Ils évoquent en effet « le risque d'être réduit à une case cochée de la participation au lieu de pouvoir contribuer concrètement au projet ».⁴ Autre question soulevée lors de la soirée : les propositions amenées par les citoyens étaient-elles innovantes ou s'appuyaient-elles sur les avis des experts ? Selon Nelly Hermanne, citoyenne membre de l'Agora, les propositions émises par les citoyens ont clairement été influencées par les avis et suggestions des experts, si pas reprises telles quelles. Les opinions de certains experts étaient souvent perceptibles dans leurs explications. Assimiler des informations complexes et émettre des avis pertinents en seulement 5 jours pour des citoyens lambda, était mission impossible. C'est du moins le sentiment de cette citoyenne. « J'ai eu l'impression qu'on avait réfléchi pour moi, comme si on m'avait mâché le travail avant ». Pour un autre membre de l'Agora, qui s'est exprimé lors de la soirée-débat, il est toujours difficile de connaître l'intention réelle du commanditaire derrière ce type de projet, mais concernant la finalité, les règles étaient claires dès le début : les citoyens sont consultés, ils n'auront pas le mot de la fin. Il ajoute : « Je suis ravi de cette expérience. Pour moi, les échanges étaient fructueux, on posait les questions qu'on voulait et on nous répondait toujours. Ce n'était pas parfait, mais pour une fois qu'on nous demande notre avis... »

Pour Gérard Jadoul, il est certain que beaucoup de propositions des citoyens ont « solidifié les avis que les gestionnaires du projet avaient déjà ». Ceux-ci se sont souvent retrouvés légitimés, confortés dans leurs idées. Quant aux prises en compte des propositions émises par les citoyens, la plupart se retrouvent dans le Master Plan. Tous les avis des citoyens ont été passés en revue. Seuls deux types de propositions n'ont pas été retenues : celles trop détaillées et celles irréalisables pour des raisons temporelles, financières et de moyens humains à disposition. Gérard Jadoul explique que les propositions jugées trop précises sont utilisées actuellement pour la rédaction des plans opérationnels.

Pour Trial, il est important de rappeler que « l'enjeu de la démarche transdisciplinaire n'est pas de transformer le citoyen en expert mais plutôt d'apporter ce que la démarche professionnelle ne permet pas d'exprimer ou de faire exister. Il s'agit donc de donner une place pour de nouvelles ou discrètes conceptions que les citoyens peuvent apporter et qui sont peu ou pas présentes dans la gestion actuelle »⁵

Co-construire le « bien commun »

De cette expérience, Nelly Hermanne retient la qualité de travail des chercheurs qui ont accompagné le processus et leur disponibilité même en dehors des réunions. Cela a vraiment contribué à la bonne dynamique qui régnait au sein de l'Agora. Pierre Stassart partage cet avis. Les citoyens ont rapidement

développé un sentiment d'appartenance au collectif. La motivation des personnes vient aussi du plaisir de se retrouver et d'échanger ensemble.

Pour Nelly Hermanne, arriver à une vision commune de la forêt n'était pas chose aisée. Chaque citoyen parle en son nom, avec ses préoccupations et ses valeurs. Le sportif qui vient faire son footing en forêt aura un autre rapport à la forêt qu'un citoyen préoccupé par des enjeux liés à la biodiversité. Elle souligne aussi que, malgré la présence d'un facilitateur externe pour cadrer les discussions, veiller à la prise et au temps de parole de chacun, dans les faits, ce sont souvent les mêmes qui réussissent à imposer leurs idées. Comme le rappelle Loïc Blondiaux dans son ouvrage, le rôle du facilitateur est primordial : « Si, dans ces dispositifs de participation fermés, la parole reste bien sûr toujours libre, l'attitude des animateurs en charge de la délibération est fondamentale et réelle sur leur possibilité d'influence sur le cours de celle-ci. »⁶

Mettre au point un dispositif susceptible de faire émerger l'intelligence collective d'un groupe n'est pas simple et le facteur temps constitue souvent un frein. Gérard Jadoul l'explique très bien. Pour lui, le délai de la construction du Master Plan était trop court, le tirage au sort a pris plus de temps que prévu sans parler du Covid qui a ralenti le processus. « On a eu l'impression que c'était un véritable sprint, surtout lors de la rédaction du Master Plan. On a dû clôturer à l'arrache. Ça a été vraiment frustrant. » témoigne le gestionnaire du projet.

Pierre Stassart ajoute que pour mener à bien ce genre de projet dans le temps, il faut une réelle volonté politique et donc des moyens financiers à la hauteur de l'ambition du projet. Rien que le budget pour mettre en place un tirage au sort est colossal ! Comme l'explique Loïc Blondiaux, « la participation démocratique suppose des moyens qui lui sont trop souvent refusés : moyens d'information, de communication et d'expertise, mise à disposition des citoyens concernés mais aussi des débats, encadrements professionnels des échanges, services dédiés au sein de la collectivité. La démocratie a un coût qui peut paraître élevé mais qui sera toujours moindre que celui engendré par des décisions absurdes ou rejetées par la population. »⁷

Un projet qui continue...

Un nouveau groupe de citoyens a été institué afin de poursuivre cette expérience. En outre, dans ce type de processus, explique Pierre Stassart, les gens veulent en général continuer la réflexion alors que leur mandat est terminé. C'est le cas de l'Agora de Saint-Hubert. Un petit groupe composé de citoyens issus de l'Agora initiale, s'est constitué en un collectif indépendant pour continuer à suivre l'évolution du dossier et s'informer de ce qui aura, ou pas, été avalisé par le comité de pilotage. Une nouvelle initiative démontrant l'intérêt des citoyens à se réapproprier certains enjeux de société.

⁴ « Rapport en vue de contribuer au Master Plan du projet Nassonia » ULiège, p10

⁵ Article paru dans Forêt Nature - www.foretnature.be

⁶ BLONDIAUX Loïc, « Le nouvel esprit de la démocratie », La République des idées, 2008, p77.

⁷ BLONDIAUX Loïc, « Le nouvel esprit de la démocratie », La République des idées, 2008, p103.